

SVP LIRE LA LISTE COMPLÈTE DE QUESTIONS POUR AVOIR L'INFORMATION COMPLÈTE

- Quelle nouveauté CAFEL a-t-elle innovée cette année?

La mission première de CAFEL est de venir en aide aux étudiants libanais de Montréal. Chaque année, CAFEL cherche à se renouveler dans le but d'améliorer ses services et de servir sa mission. La grande nouveauté de CAFEL pour l'année 2009-2010 est d'offrir 2 catégories de bourse: la bourse d'excellence académique et la bourse de soutien financier.

- À quelle bourse devrais-je appliquer?

Le but d'avoir divisé la bourse CAFEL en 2 catégories est d'offrir plus de chances aux candidats de se voir être récompensé par CAFEL. Si votre dossier académique est exceptionnel, la bourse d'excellence académique répond le mieux à votre besoin. En revanche si votre besoin financier est majeur, l'application à la bourse de soutien financier vous donnera plus de chances de profiter de la bourse CAFEL. Si votre cas se situe entre les deux, rien n'empêche de poser votre candidature aux 2 catégories.

- Je veux appliquer aux 2 catégories de bourses. Comment devrais-je procéder?

Félicitations, vous êtes admissible aux 2 catégories de bourse CAFEL et vous aimeriez augmenter vos chances de victoire. Voici comment procéder: vous devez remplir chacun des 2 formulaires respectifs à chaque catégorie. Attention, il est aussi de votre responsabilité de vous assurer que vous fournissez tous les documents requis pour chacun des formulaires.

- J'ai reçu une bourse CAFEL l'année passée (2008-2009). Puis-je appliquer aux 2 catégories?

CAFEL aimerait donner la chance à tous les étudiants libanais de profiter de ses services. Pour cela, les récipiendaires de la bourse CAFEL 2008-2009 auront seulement le droit d'appliquer à la bourse de soutien financier. CAFEL ainsi remplit sa mission de venir en aide aux étudiants dont le besoin financier est important, tout en ouvrant les portes à de nouveaux gagnants.

- Je ne suis pas libanais, est-ce que j'ai le droit à la bourse CAFEL?

Le candidat doit être d'origine libanaise (au moins un de vos parents doit être libanais). En conséquence, les étudiants non-libanais ne sont pas éligibles à la bourse CAFEL.

- Je suis un étudiant libanais mais je ne suis pas membre de TOLLAB, est-ce que je peux appliquer pour la bourse?

Non. Vous devez absolument être membre de TOLLAB tel que stipulé à l'article 8 de la charte.

- Comment puis-je devenir membre de TOLLAB?

Vous pouvez remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site web www.tollab.ca ou contacter l'association étudiante libanaise de votre université.

- Je n'ai pas encore accumulé 24 crédits mais je les complèterai à la fin de la session d'automne 2009, est-ce que je respecte les conditions d'admission?

En ce qui concerne la bourse d'excellence académique, vous devez avoir accumulé au moins 24 crédits (non-contributoire à l'année de transition) avant la session d'automne 2009 pour être admis, mais rien ne vous empêche de postuler pour la bourse de soutien financier.

- Je suis un étudiant aux cycles supérieurs, est-ce que j'ai le droit à la bourse de CAFEL?

Oui mais puisque les étudiants aux cycles supérieurs ont normalement droit à des bourses et sont financés par leurs professeurs, nous n'accordons pas des bourses particulières aux étudiants aux cycles supérieurs. Cela dit, étant donné que la mission de CAFEL est de venir en aide aux étudiants libanais, les étudiants aux cycles supérieurs seront admissibles à la bourse de soutien financier seulement.

- J'ai complété plus de 24 crédits à un programme mais j'ai décidé de changer de programme cette session, comment ma moyenne sera-t-elle évaluée?

Vous aurez le droit d'appliquer à la bourse mais nous n'avons pas d'autres choix que d'utiliser les notes de votre ancien programme.

- Je n'ai jamais participé à une activité organisée par mon association libanaise, est-ce que je serai automatiquement éliminé?

Non. L'implication au sein de votre association n'influence pas directement la note attribuée à votre dossier mais peut être un atout dans certains cas particuliers. Pour cette raison, n'oubliez pas de mentionner dans votre lettre de motivation toute implication extracurriculaire que vous jugez importante.

- J'étudie dans une université à l'extérieur de Montréal, puis-je poser ma candidature pour la bourse de CAFEL

Malheureusement non. Seuls les étudiants inscrits dans un établissement universitaire sur l'Île de Montréal sont éligibles à la bourse CAFEL.

- Je suis étudiant libanais dans une université à Montréal mais il n'y a pas d'association libanaise membre de TOLLAB, ai-je le droit de poser ma candidature pour la bourse de CAFEL?

Oui, à condition que vous soyez membre de TOLLAB tel que stipulé dans l'article 8 de la charte.

- Je suis un étudiant au CEGEP. Est-ce que j'ai le droit de poser ma candidature?

Malheureusement non. Seuls les étudiants au niveau universitaire sont éligibles à la bourse CAFEL. Cependant, restez à l'affût de nos nouvelles, car CAFEL pourrait élargir ses services dans les années à venir.

- Je quitte mon université à Montréal pour étudier dans une université à l'extérieur de Montréal, ai-je le droit de poser ma candidature?

Selon les conditions d'admissibilité, vous n'êtes pas éligible de poser votre candidature. En effet, même si vous êtes toujours considéré comme membre de votre association étudiante libanaise, une des conditions d'admission est que vous soyez inscrit à temps plein dans un établissement universitaire sur l'Île-de-Montréal pour l'automne 2009.

- Je n'ai pas de relevés bancaires format papier pour les mois d'août de septembre et d'octobre, comment puis-je les récupérer?

Nous acceptons un des deux procédés suivants: vous pouvez soit les imprimer à partir de votre compte électronique (disponible sur Internet) et ensuite les faire certifier par votre institution financière, ou bien vous vous présenter directement au guichet de votre institution financière où vous demandez les relevés mentionnés ci-haut.

- Y a-t-il un autre moyen d'envoyer ma candidature?

Oui, vous pourrez la donner personnellement à un membre du comité CAFEL. N'oubliez pas de vous assurer que l'enveloppe est bien scellée. Vous pouvez même signer sur le rebord de la fermeture de l'enveloppe.

- Je ne peux pas m'acquérir du document que vous avez demandé d'accompagner le formulaire (attestation, frais de scolarité, preuve d'admission au programme de prêts et bourses, etc.) est-ce que je peux fournir un document équivalent?

Oui, seulement si ce document est officiel ou certifié.

- Je viens d'arriver en échange à Montréal, j'ai complété 24 crédits mais à l'extérieur de Montréal, est-ce que j'ai le droit de présenter ma candidature pour la bourse?

Oui, vous pourrez poser votre candidature pour la bourse d'excellence académique, car nous considérons que votre nouvelle université a approuvé les crédits que vous avez acquis. Par contre, vous n'aurez pas le droit d'appliquer pour la bourse de soutien financier.

- Que devrais-je inclure dans ma lettre de motivation?

Toute information utile qui pourrait augmenter vos chances de gagner et qui pourrait bénéficier le comité de sélection devrait être incluse dans votre lettre de motivation. Ceci inclut vos implications sociales et parascolaires, vos besoins financiers, votre travail, vos recherches, etc. Peut-être vous voudrez aussi clarifier quelques points sur votre relevé bancaire, des frais additionnels que vous payez pour vos études (matériels, outils, etc.) ou même votre bulletin de notes. Bref, tout ce qui pourrait être utile pour vous rapporter des points selon les critères que vous trouverez dans le guide d'application. La lettre de motivation ne devrait pas excéder une page recto-verso, à double interligne.

- Mes parents sont libanais mais je n'ai pas le passeport, pourrais-je faire une demande de bourse CAFEL ?

Oui, étant donné que vos parents sont libanais et à condition que vous soyez membre de TOLLAB.